

AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

Le lundi 24 février 2025 à 18 heures 30

SALLE DES MARIAGES

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2024

- 1°) Admission en non-valeur de créances éteintes,
- 2°) Demande de subvention au titre du fonds de concours patrimoine vernaculaire - GrandAngoulême,
- 3°) Rénovation de la salle polyvalente : demande de subvention au titre du SILE,
- 4°) Participation aux frais de fonctionnement pour l'école primaire publique de Mouthiers-sur-Boëme,
- 5°) Solidarité avec la population de Mayotte,
- 6°) Adhésion au syndicat mixte ouvert AGEDI – Adhésion à l'ATD 16,
- 7°) Projet d'installation d'un système de vidéo-protection,
- 8°) Décision sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables pour l'avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur son territoire.

Questions diverses.

Fait à Dignac, le 17 février 2025
Le Maire, Françoise DELAGE

